

Communiqué de presse

CoHR : la gestion collaborative du dossier salarié et de la paie en SaaS

Indépendant de l'outil de gestion de la paie, et accessible via un portail Web, CoHR a été conçu pour faciliter la collaboration entre les différents intervenants dans la gestion du personnel (salarié, managers, DRH, et éventuellement prestataire de paie externalisé). Il a pour objectif de simplifier la saisie, la validation et la centralisation des informations avant leur déversement dans la paie.

Croissy-sur-Seine, le 5 juin 2013 – CoHR lance CollaborativeHR (CoHR), portail web collaboratif dédié à la gestion administrative des ressources humaines. Fruit de plus de quatre ans de R&D, et conçu à l'origine pour répondre aux besoins internes ConseilRH, société spécialisée dans l'externalisation de paie pour les PME, CoRH propose une approche collaborative de l'administration du personnel dans l'entreprise, qui place le collaborateur au centre des processus qui le concernent. En réduisant le nombre de saisies, et en automatisant les circuits de validation, la solution contribue à fiabiliser les données salariales avant leur déversement dans le logiciel de paie. CoHR est nativement interfacé avec Sage, mais est potentiellement capable de dialoguer avec n'importe quel autre outil de paie du marché.

Le collaborateur, acteur de son propre dossier et de son activité

Dans de nombreuses entreprises, la mise à jour du dossier du salarié et la collecte des éléments variables de paie se fait via de multiples fichiers Excel ou e-mails à compiler. A l'inverse, CoHR propose une approche collaborative de la gestion du personnel, en permettant aux différents intervenants (salarié, managers, DRH, voire prestataire de paie externalisé), de disposer d'un outil commun pour saisir, centraliser et valider les données, avant leur déversement dans le logiciel de paie.

Au travers d'un portail Web sécurisé, et accessible 24h/24 et 7j/7, le salarié est en mesure d'intervenir sur l'ensemble des informations relatives à la vie de son dossier : à tout moment du mois, il peut saisir ses demandes de congés, de RTT, de repos ou déclarer ses congés maladie, absences, heures supplémentaires, jours de télétravail... Ou, plus ponctuellement, procéder à des modifications de sa fiche salarié (coordonnées, RIB, situation de famille...). De leur côté, les managers ont la faculté de créer un nouveau collaborateur avec des modèles prédéfinis de fiche de poste, gérer les éléments variables, la formation... Un système de workflow permet aux managers et au service RH d'être notifiés en temps réel des demandes ou modifications. Une fois validées, les données sont automatiquement basculées, en fin de mois, vers le progiciel de gestion de la paie.

Pour réduire le nombre de demandes d'information auprès du service RH, CoHR intègre également un ensemble de tableaux de bord destinés à faciliter le suivi, par le salarié, de ses jours de congés ou RTT (acquis, posés, restants), de son compte épargne-temps, de ses formations (DIF), etc. Le portail permet également d'accéder à l'information RH de l'entreprise (notes, conventions, accords, compte-rendus du CE...).

Un portail indépendant, sécurisé et interfacé avec les outils de paie

CoHR ne remplace pas les progiciels de gestion de la paie et de facturation, mais il facilite la collecte de l'ensemble des informations nécessaires à la constitution des bulletins de paie et homogénéise les processus de validation, réduisant d'autant le nombre de saisies, les risques d'erreur ou d'incohérence. Des informations qui sont historisées, de façon à garantir la traçabilité de bout en bout des actions effectuées (saisie, modification, validation, refus...). Nativement interfacé avec Sage, CoHR est potentiellement ouvert



à n'importe quel autre logiciel de gestion de la paie, toutes les données étant exportables dans de nombreux formats (.csv, .txt, etc.).

Un module de gestion des profils permet d'affecter des droits aux différents intervenants dans le processus, garantissant la confidentialité et l'étanchéité des informations, ainsi que la cohérence et l'intégrité des données qui sont déversées en paie : événements (absences, congés...) ou toute autre information (éléments variables) ayant une incidence sur la paie et la vie du contrat. La gestion des droits est indépendante de l'organigramme hiérarchique de l'entreprise, et peut être différente selon les processus (modification de fiche salarié, saisie et validation des éléments variables, gestion des absences...).

Pour en savoir plus : www.co-hr.com

A propos des fondateurs

Lucien Brossard, Fondateur de ConseilRH et CoHR

Après une dizaine d'années dans la fonction publique, Lucien Brossard exerce en cabinet de recrutement avant de rejoindre un de ses clients pour prendre en charge toute la fonction personnel. Après une mission au service du personnel d'Europcar International, il crée [ConseilRH](#) en 1993 pour offrir à ses clients ce qui lui manquait précédemment. Passionné de micro-informatique depuis toujours, il a également fondé une société de portage salarial en 2003 ainsi qu'une société d'édition de services web en 2009. En 2013, il est le co-créateur de CollaborativeHR, portail web collaboratif dédié à la gestion administrative des ressources humaines. Titulaire d'un DESS de Psychologie Sociale de l'Université de Nice, Lucien Brossard parle suédois et anglais.

Sylvain Azarian, Directeur Technique

Sylvain Azarian assure la définition de l'architecture générale et le pilotage des équipes techniques de CoHR. Il bénéficie de plus de 15 années d'expérience dans l'industrie informatique. Propriétaire de plusieurs brevets, il s'est notamment spécialisé dans la conception d'outils Web communicants pour différentes entreprises. Depuis 2009, il est ingénieur de recherche à Supelec, sur des projets internationaux visant à développer les usages de la radio logicielle. Sylvain Azarian est titulaire du Master en Informatique Fondamentale de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI).

Contacts presse

Anjuna

Elodie Cassar

elodie.cassar@anjuna.fr

Tel : +33 9 64 15 31 27

GSM : +33 6 80 53 82 94

CoHR

Lucien Brossard, fondateur

lbrossard@co-hr.com

Tel : +33 1 30 15 51 53

GSM : +33 6 15 101 802